

Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC

sur le

Meunier tacheté *Minytrema melanops*

au Canada

PRÉOCCUPANTE
2014

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2014. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur le meunier tacheté (*Minytrema melanops*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xvii p. (www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default_f.cfm).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Nick Mandrak d'avoir rédigé le sommaire du statut de l'espèce sur le meunier tacheté (*Minytrema melanops*) au Canada en vertu d'un contrat avec Environnement Canada. La supervision et la révision du sommaire ont été assurées par John Post, coprésident du Sous-comité de spécialistes des poissons d'eau douce du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125
Télééc. : 819-938-3984
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Status Appraisal Summary on the Spotted Sucker *Minytrema melanops* in Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014.
N° de catalogue CW69-14/2-44-2015F-PDF
ISBN 978-0-660-23208-9



COSEPAC Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – novembre 2014

Nom commun

Meunier tacheté

Nom scientifique

Minytrema melanops

Statut

Préoccupante

Justification de la désignation

Cette espèce est un poisson relativement rare qui habite des lacs et des rivières dans le sud-ouest de l'Ontario. Sa répartition spatiale est demeurée relativement constante dans ces milieux, mais il y a des indications que l'occurrence a connu un déclin dans la partie du lac Érié de son aire de répartition. Les menaces précises sont mal comprises, mais l'espèce est probablement sensible à la forte turbidité, qui est commune dans les milieux dégradés où l'espèce habite. L'espèce pourrait devenir « menacée » si les facteurs soupçonnés d'influencer négativement sa persistance ne sont pas renversés ou gérés efficacement.

Répartition

Ontario

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en avril 1994, en novembre 2001, en mai 2005, et en novembre 2014.



COSEPAC Sommaire du statut de l'espèce

Évaluation actuelle du COSEPAC

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en avril 1994, en novembre 2001, en mai 2005, et en novembre 2014.

Preuves (préciser le cas échéant)

Espèce sauvage

Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables : oui non

Explication :

Aucune nouvelle donnée n'appuie un tel changement.

Aire de répartition

Changement de la zone d'occurrence : oui non inc.

Changement de l'indice de zone d'occupation (IZO) : oui non inc.

Changement du nombre de localités* actuelles connues ou inférées : oui non inc.

Nouvelles données importantes issues de relevés : oui non

Explication :

La zone d'occurrence a diminué depuis 2003 par rapport à la période de 10 ans précédant le dernier rapport de situation et par rapport aux valeurs historiques (figure 1). L'indice de zone d'occupation depuis 2003 est quant à lui resté à peu près le même qu'au cours des 10 ans précédant le dernier rapport de situation, mais est aussi inférieur aux valeurs historiques (figures 2, 3, 4).

Comme la menace la plus plausible n'est pas clairement définie, le nombre de localités ne peut pas être déterminé.

On sait que le meunier tacheté compte toujours 7 de ses 11 sous-populations historiques au Canada, mais aucune capture n'a été effectuée dans 5 de ces sous-populations depuis 2003. Les spécimens capturés dans les ruisseaux Maxwell (1996), Bear (1997) et Little Bear (2014) devraient être considérés comme une 12^e sous-population, car ces ruisseaux s'écoulent tous directement dans le chenal Écarté.

Les sous-populations du lac Érié (bassin ouest, bassin central) ont fait l'objet d'échantillonnages réguliers faisant appel aux mêmes activités et aux mêmes engins qu'au cours des 10 années précédentes, mais deux des sous-populations du comté d'Essex (ruisseaux Cedar et Pike) n'ont pas été bien échantillonnées dans les environs des mentions historiques au cours des 10 dernières années.

La rivière Sainte-Claire, la rivière Detroit et les eaux de rivage du lac Sainte-Claire ainsi que l'embouchure des

affluents de celui-ci font l'objet d'échantillonnages de Pêches et Océans Canada (MPO) et du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNFO) de l'Ontario depuis 2003.

Le dernier échantillonnage intensif de la rivière Sydenham a eu lieu en 2003; les activités d'échantillonnage limitées depuis cette époque pourraient expliquer l'absence de mentions récentes dans le bassin versant de la Sydenham.

La rivière Thames fait l'objet d'échantillonnages du MPO et du MRNFO depuis 2003. L'occurrence récente de l'espèce au barrage Springbank, à London, indique que l'espèce utilise toujours cette rivière.

Information sur la population

Changement du nombre d'individus matures : oui non inc.

Changement de la tendance de la population totale : oui non inc.

Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population : oui non inc.

Changement de la tendance de la superficie et/ou de la qualité de l'habitat : oui non inc.

Nouvelles données importantes issues de relevés : oui non

Explication :

Le meunier tacheté est rarement capturé et, lorsqu'ils sont pris, les individus sont habituellement peu nombreux. Par conséquent, on ne dispose pas de données sur la taille et les tendances de la population.

Aucun changement n'a été constaté dans la gravité de la fragmentation des populations – la population canadienne n'est pas fragmentée.

Il y a eu très peu de changement de la quantité ou de la qualité de l'habitat. Celui-ci est déjà dégradé, particulièrement dans les systèmes qui remplissent aussi la fonction de drain agricole.

La majeure partie des nouveaux renseignements dont on dispose sur la répartition du meunier tacheté provient de l'échantillonnage des communautés de poissons entrepris par le MPO et le MRNFO. Cet échantillonnage visait à appuyer divers objectifs de gestion (p. ex. surveillance de secteur préoccupant, surveillance de la carpe asiatique, inventaires des poissons en péril). Un grand éventail d'engins a été utilisé : senne bourse; appareil de pêche électrique portable; appareil de pêche électrique à partir d'un bateau; verveux; trouble; trappe en filet; chalut. Dextrase *et al.* (2014), Edwards et Mandrak (2006), Edwards *et al.* (2006), Marson *et al.* 2012, Reid et Mandrak (2006), Reid et Hogg (2014) et Wilson *et al.* (2014) présentent des descriptions des activités d'échantillonnage. Dans le lac Érié, la communauté de poissons est échantillonnée annuellement dans le cadre d'un relevé au filet maillant mené en partenariat (MRNFO et Ontario Commercial Fisheries' Association) et d'un relevé au chalut interagences dans le bassin ouest (MRNFO et Ohio Division of Wildlife).

Le seul échantillonnage ciblant spécialement le meunier tacheté a été entrepris par le MRNFO en juin 2014. Quatorze sites le long des rivières Canard et Belle ont été échantillonnés au moyen d'un appareil de pêche électrique portable (S. Reid, comm. pers.).

Menaces

Changement de la nature ou de la gravité des menaces : oui non inc.

Explication :

La turbidité et les barrages ont été définis comme les principales menaces dans le dernier rapport de situation. Comme il y a peu de barrages dans l'aire de répartition canadienne de l'espèce, on ne considère pas qu'il s'agisse d'une menace pour celle-ci au Canada. La turbidité n'a pas changé et persiste dans l'aire de répartition canadienne du meunier tacheté.

Protection

Changement dans la protection actuelle : oui non

Explication :

La *Loi sur les pêches* du gouvernement fédéral représentait auparavant une importante mesure législative qui protégeait directement l'habitat du meunier tacheté. Des changements récents apportés à la Loi ont modifié la protection accordée à l'habitat de l'espèce de manière à ne protéger que les zones touchées par des activités importantes de pêche commerciale, récréative ou autochtone. L'aire de répartition du meunier tacheté chevauche celle de diverses espèces ciblées par la pêche commerciale et récréative, ce qui fait en sorte que la nouvelle *Loi sur les pêches* s'applique à tous les sites que l'espèce occupe actuellement.

Immigration de source externe

Changement quant à l'immigration de source externe constatée : oui non

Explication :

Une immigration en provenance des États américains voisins est toujours possible. Il n'y a eu aucun changement de la cote de conservation de l'espèce au Michigan (S3), tandis que la cote de conservation en Ohio est passée à S4. À noter que la cote de l'Ohio tient compte des effectifs du bassin du Mississippi, où l'espèce est moins rare.

Analyse quantitative

Changement quant à la probabilité de disparition du pays : oui non inc.

Détails:

Données non disponibles.

Sommaire et autres points à examiner [p. ex. activités de rétablissement]

Activités de rétablissement depuis 2005 :

Un plan de gestion aux termes de la LEP a été élaboré pour le meunier tacheté en 2009, dans le but premier d'éviter que le statut de l'espèce ne passe de « préoccupante » à « menacée » ou à « en voie de disparition ». Le plan présente les besoins propres à l'espèce en matière d'habitat, les menaces qui pèsent sur l'espèce et son habitat, ainsi que les mesures à prendre (Edwards et Staton, 2009).

Aucune activité de conservation n'a visé spécialement le meunier tacheté jusqu'ici, mais certaines populations de l'espèce pourraient avoir été avantagées indirectement par les activités financées par l'entremise du Fonds d'intendance pour les espèces en péril de l'Ontario (l'espèce figure dans 9 projets; 2007-2014), du Fonds d'intendance de l'habitat du gouvernement fédéral ou du Plan d'action des Grands Lacs.

Remerciements et experts contactés

MPO (Ontario) : Andrew Doolittle

MRNFO : Scott Reid, Tom MacDougall, Andy Todd, Megan Belore, Kim Jaxa-Debicki

ROM : Erling Holm

Office de protection de la nature de la région du lac Sainte-Claire : contacté, aucune réponse.

Office de protection de la nature de la région d'Essex : Tom Dufour

Merci à Andrew Doolittle du MPO d'avoir produit les cartes de la zone d'occurrence et de la zone d'occupation.

Sources d'information

Dextrase, A.J., N.E. Mandrak, J. Barnucz, L. Bouvier, R. Gaspardy et S. M. Reid. 2014. Sampling effort required to detect fishes at risk in Ontario. Canadian Manuscript Report of Fisheries and Aquatic Sciences 3024.

Edwards, A. et N.E. Mandrak. 2006. Fish Assemblage Surveys of the Lower Thames River, Ontario, Using Multiple Gear Types: 2003 – 2004. Canadian Manuscript Report of Fisheries and Aquatic Sciences 2772.

Edwards, A., Barnucz, J. et N.E. Mandrak. 2006. Boat electrofishing survey of the fish assemblages of the St. Clair River, Ontario. Canadian Manuscript Report of Fisheries and Aquatic Sciences 2742.

Edwards, A.L. et S.K. Staton. 2009. Management plan for the Blackstripe Topminnow, Pugnose Minnow, Spotted Sucker and Warmouth in Canada. Species at Risk Act Management Plan Series. Fisheries and Oceans Canada, Ottawa. viii + 43 pp. (Également disponible en français : Edwards, A.L. et S.K. Staton. 2009. Plan de gestion pour le fondule rayé, le petit-bec, le meunier tacheté et le crapet sac-à-lait au Canada. Série des plans de gestion de la *Loi sur les espèces en péril*. Pêches et Océans Canada, Ottawa. viii + 49 p.)

Marson, D., N. E. Mandrak et J. Barnucz. 2012. Sampling of the fish communities on the First Nations Lands on the Thames River, 2005. Canadian Manuscript Report of Fisheries and Aquatic Sciences 2992.

Nature Serve. 2013. An Online Encyclopedia of Life: *Minytrema melanops*. NatureServe Explorer. Site Web : <http://explorer.natureserve.org/> (consulté le 19 février 2014)

Page, L.M. et B.M. Burr. 2011. Peterson Field Guide to Freshwater Fishes, Second Edition. Houghton Mifflin Harcourt. New York, New York.

- Reid, S.M. et N.E. Mandrak. 2006. Evaluation of potential impact of Springbank Dam restoration on Black Redhorse (*Moxostoma duquesnei*) and other Thames River catostomid species. Canadian Technical Report of Fisheries and Aquatic Sciences 2670.
- Reid, S.M. et S. Hogg. 2014. An evaluation of multiple-pass seining to monitor Blackstripe Topminnow populations in the Sydenham River (Ontario, Canada). Journal of Applied Ichthyology 30:962-969.
- Wilson, C., E. Wright, J. Bronnenhuber, F. MacDonald, M. Belore et B. Locke. 2014. Tracking ghosts: combined electrofishing and environmental DNA surveillance efforts for Asian carps in Ontario waters of Lake Erie. Management of Biological Invasions 5: 225-231.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Minytrema melanops

Meunier tacheté

Spotter Sucker

Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Ontario

Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquer si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2011] est utilisée)	3 ans
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	On ne sait pas
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq ans ou deux générations]	Inconnu
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations]	Inconnu
Pourcentage [prévu ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations]	Inconnu
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations] couvrant une période antérieure et ultérieure	Inconnu
Est-ce que les causes du déclin sont a) clairement réversibles et b) comprises et c) ont effectivement cessé?	a) s.o. b) s.o. c) s.o.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	On ne sait pas

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence 6 913 km ² (2004 à 2013) 7 887 km ² (1994 à 2003) 9 276 km ² (avant 2004)	6 913 km ²
Indice de zone d'occupation (IZO) (Fournissez toujours une valeur selon la grille de 2x2). À noter que la zone d'occupation de 1 009 km ² mentionnée dans le rapport de situation de 2005 n'avait pas été calculée d'après une grille de 2 x 2 km et englobait l'ensemble de la partie canadienne du lac Sainte-Claire. 159 km ² (2004 à 2014) 168 km ² (1994 à 2003) 259 km ² (avant 2004)	159 km ²

La population est-elle gravement fragmentée, c'est-à-dire que > 50 % de sa zone d'occupation totale se situe dans des parcelles d'habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d'une population viable et b) éloignées les unes des autres par une grande distance?	Non
Nombre de localités* (utiliser une fourchette plausible pour tenir compte de l'incertitude)	Inconnu, mais probablement > 10
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence? Déclin fondé sur l'absence de capture récente de spécimens dans le lac Érié.	Oui, déclin observé.
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation? L'indice de zone d'occupation depuis 2003 est inférieur aux valeurs historiques, mais il est à peu près le même qu'au cours de la période de 10 ans précédente. Il semble donc que la baisse par rapport aux niveaux historiques ait pris fin.	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de sous-populations? On sait que le meunier tacheté compte toujours 7 de ses 11 sous-populations historiques au Canada, mais aucune capture n'a été effectuée dans 5 de ces sous-populations depuis 2003. Les spécimens capturés dans les ruisseaux Maxwell (1996), Bear (1997) et Little Bear (2014) devraient être considérés comme une 12 ^e sous-population, car ces ruisseaux s'écoulent tous directement dans le chenal Écarté. On ne sait pas si les mentions du comté d'Essex représentent des sous-populations proprement dites ou des montaisons des sous-populations de la rivière Detroit, du lac Sainte-Clair ou du lac Érié. L'absence de mentions récentes dans le lac Érié constitue un déclin sur le plan des sous-populations mais, comme celui-ci n'a eu lieu qu'au cours de la dernière période d'évaluation, il est trop tôt pour déterminer s'il est continu.	Oui
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*? Comme la menace la plus plausible n'est pas clairement définie, le nombre de localités ne peut pas être déterminé.	On ne sait pas
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat? La forte dégradation de l'habitat se poursuit.	Oui; déclin continu
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités?	On ne sait pas
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Non

* Voir Définitions et abréviations sur le [site Web du COSEPAC](#) et [IUCN \(2010\)](#) pour obtenir davantage d'information sur ce terme.

Nombre d'individus matures (à chaque localité)

Sous-population (indiquez des fourchettes plausibles)	N ^{bre} d'individus matures
Rivière Sainte-Claire	Inconnu
Lac Sainte-Claire et embouchure des affluents	Inconnu
Rivière Sydenham Nord	Inconnu
Rivière Sydenham	Inconnu
Ruisseaux Maxwell, Bear, Little Bear	Inconnu
Rivière Thames	Inconnu
Ruisseau Pike	Inconnu
Rivière Detroit	Inconnu
Rivière Canard	Inconnu
Ruisseau Cedar	Inconnu
Lac Érié (bassin ouest)	Inconnu
Lac Érié (bassin central)	Inconnu
Total	s.o.

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce de la nature est d'au moins [20 % d'ici 20 ans ou 5 générations, ou 10 % d'ici 100 ans].	On ne sait pas
On ne dispose pas de suffisamment d'information pour le moment.	

Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)

Les menaces ne sont pas clairement définies mais, à l'exception des barrages, demeurent probablement les mêmes que celles qui ont été mentionnées dans le rapport de situation de 2005, soit la dégradation de l'habitat (pollution) et l'envasement.

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada	Michigan (S3) Ohio (S4)
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Oui
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Oui
Les populations états-uniennes des Grands Lacs présentent probablement les mêmes caractéristiques génétiques et adaptations que les populations canadiennes.	
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Oui
La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Oui

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate?
Non

Historique du statut

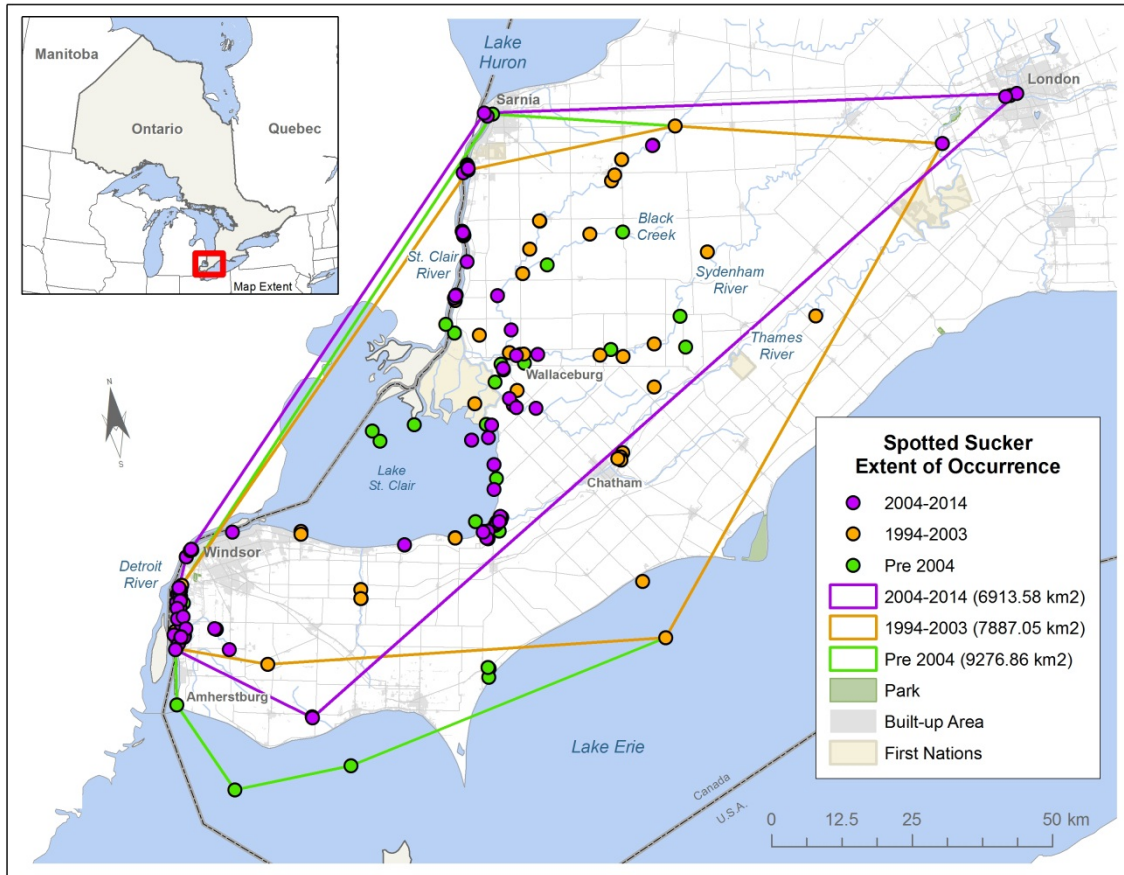
COSEPAC : Espèce désignée « préoccupante » en avril 1983. Réexamen et confirmation du statut en avril 1994, en novembre 2001, en mai 2005, et en novembre 2014.

Statut et justification de la désignation

Statut Préoccupante	Code alphanumérique S.O.
Justification de la désignation Cette espèce est un poisson relativement rare qui habite des lacs et des rivières dans le sud-ouest de l'Ontario. Sa répartition spatiale est demeurée relativement constante dans ces milieux, mais il y a des indications que l'occurrence a connu un déclin dans la partie du lac Érié de son aire de répartition. Les menaces précises sont mal comprises, mais l'espèce est probablement sensible à la forte turbidité, qui est commune dans les milieux dégradés où l'espèce habite. L'espèce pourrait devenir « menacée » si les facteurs soupçonnés d'influencer négativement sa persistance ne sont pas renversés ou gérés efficacement.	

Applicabilité des critères

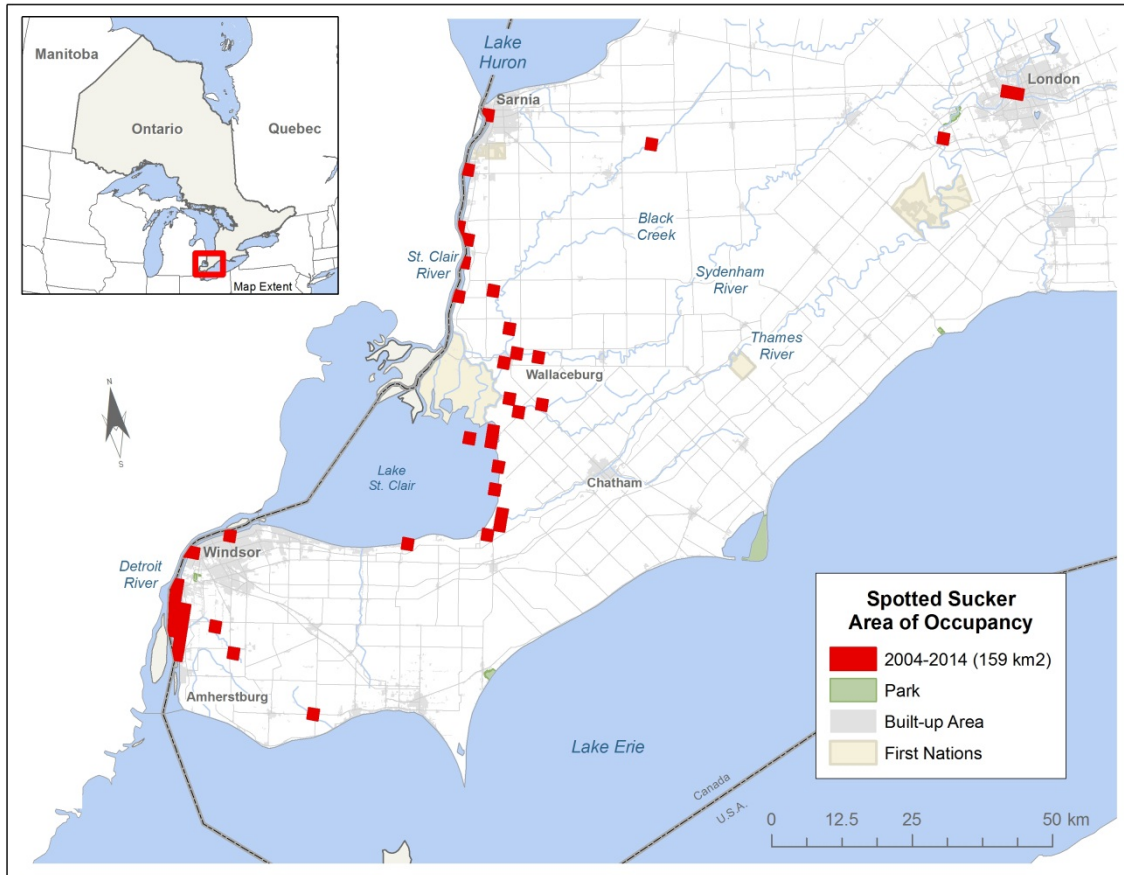
Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) : Ne s'applique pas. Les tendances en matière de population sont inconnues.
Critère B (petite aire de répartition et déclin ou fluctuation) : La zone d'occurrence dépasse le seuil de désignation d'espèce menacée, l'IZO dépasse le seuil de désignation d'espèce en voie de disparition, et le seuil concernant le nombre de localités est presque atteint. La population n'est pas gravement fragmentée. Le degré de dégradation continue de la qualité de l'habitat n'est pas entièrement compris.
Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) : Ne s'applique pas. Le nombre d'individus matures est inconnu.
Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : Ne s'applique pas. On ignore le nombre d'individus matures et le nombre de localités, et l'IZO dépasse le seuil.
Critère E (analyse quantitative) : Aucune analyse n'a été effectuée.



Veillez voir la traduction française ci-dessous :

- Quebec = Québec
- Map extent = Étendue de la carte
- Lake Huron = Lac Huron
- St. Clair River = Rivière Sainte-Claire
- Black Creek = Ruisseau Black
- Sydenham River = Rivière Sydenham
- Thames River = Rivière Thames
- Lake St. Clair = Lac Sainte-Claire
- Detroit River = Rivière Detroit
- Lake Erie = Lac Érié
- U.S.A. = États-Unis
- Spotted Sucker Extent of Occurrence = Zone d'occurrence du meunier tacheté
- 2004-2014 (6913.58 km²) = 2004-2014 (6 913,58 km²)
- 1994-2003 (7887.05 km²) = 1994-2003 (7 887,05 km²)
- Pre 2004 (9276.86 km²) = Avant 2004 (9 276,86 km²)
- Park = Parc
- Built-up Area = Zone bâtie
- First Nations = Premières Nations

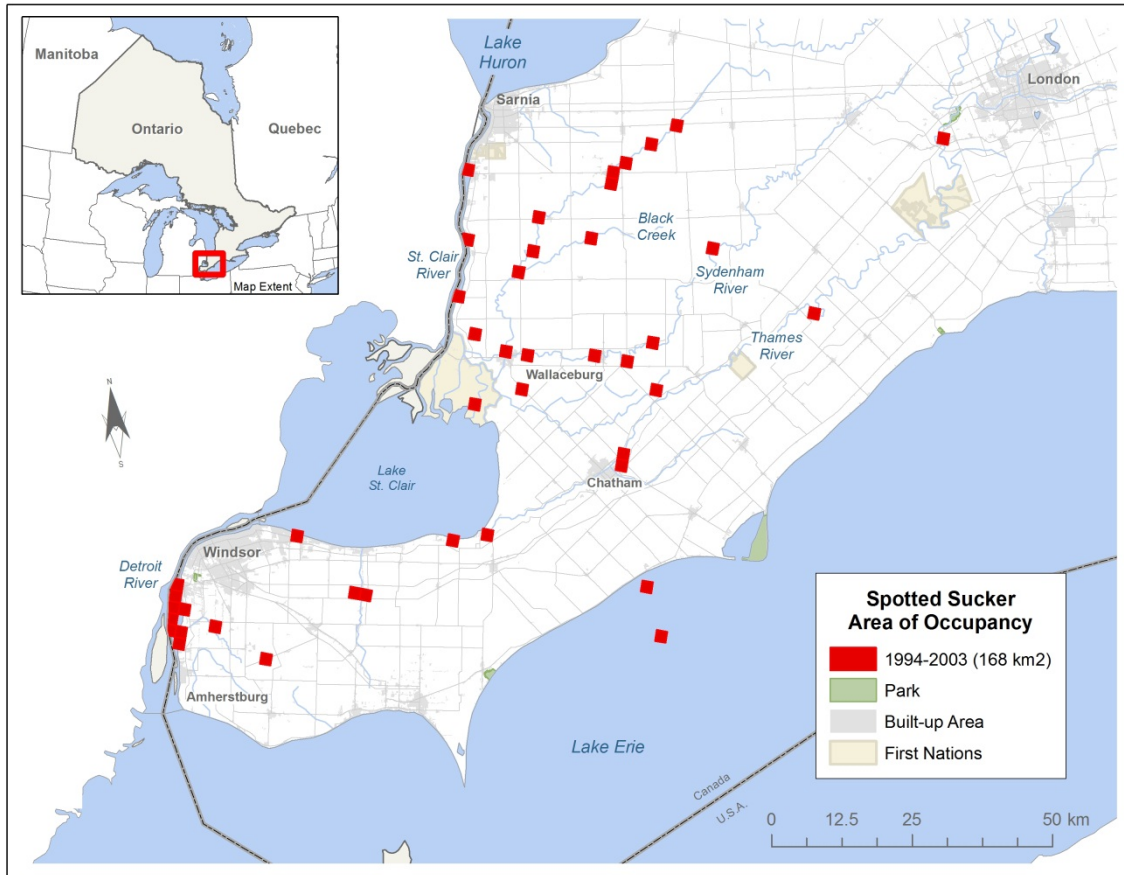
Figure 1. Zone d'occurrence du meunier tacheté (*Minytrema melanops*) au Canada durant la dernière période de dix ans et deux autres périodes historiques.



Veillez voir la traduction française ci-dessous :

- Quebec = Québec
- Map extent = Étendue de la carte
- Lake Huron = Lac Huron
- St. Clair River = Rivière Sainte-Claire
- Black Creek = Ruisseau Black
- Sydenham River = Rivière Sydenham
- Thames River = Rivière Thames
- Lake St. Clair = Lac Sainte-Claire
- Detroit River = Rivière Detroit
- Lake Erie = Lac Érié
- U.S.A. = États-Unis
- Spotted Sucker Area of Occupancy = Zone d'occupation du meunier tacheté
- Park = Parc
- Built-up Area = Zone bâtie
- First Nations = Premières Nations

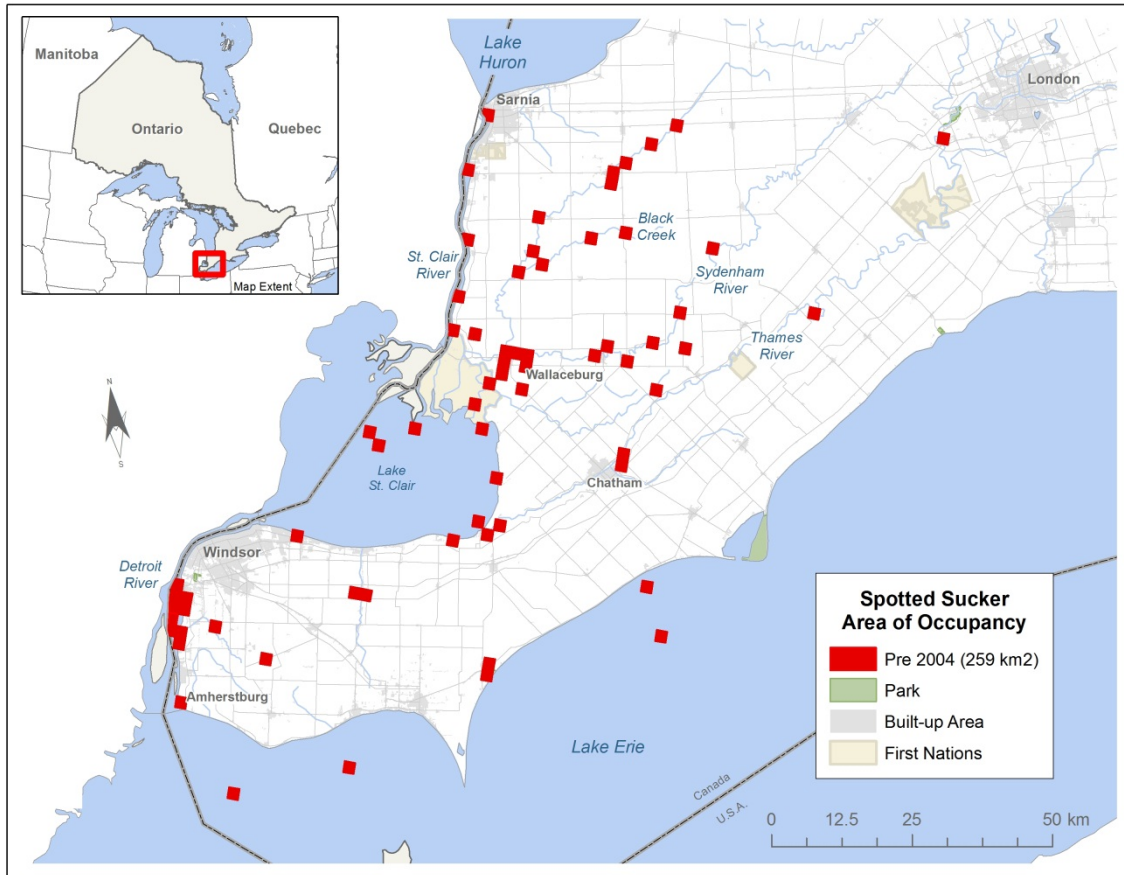
Figure 2. Zone d'occupation du meunier tacheté (*Minytrema melanops*) au Canada, de 2004 à 2014.



Veillez voir la traduction française ci-dessous :

- Quebec = Québec
- Map extent = Étendue de la carte
- Lake Huron = Lac Huron
- St. Clair River = Rivière Sainte-Claire
- Black Creek = Ruisseau Black
- Sydenham River = Rivière Sydenham
- Thames River = Rivière Thames
- Lake St. Clair = Lac Sainte-Claire
- Detroit River = Rivière Detroit
- Lake Erie = Lac Érié
- U.S.A. = États-Unis
- Spotted Sucker Area of Occupancy = Zone d'occupation du meunier tacheté
- Park = Parc
- Built-up Area = Zone bâtie
- First Nations = Premières Nations

Figure 3. Zone d'occupation du meunier tacheté (*Minytrema melanops*) au Canada, de 1994 à 2003.



Veillez voir la traduction française ci-dessous :

- Quebec = Québec
- Map extent = Étendue de la carte
- Lake Huron = Lac Huron
- St. Clair River = Rivière Sainte-Claire
- Black Creek = Ruisseau Black
- Sydenham River = Rivière Sydenham
- Thames River = Rivière Thames
- Lake St. Clair = Lac Sainte-Claire
- Detroit River = Rivière Detroit
- Lake Erie = Lac Érié
- U.S.A. = États-Unis
- Spotted Sucker Area of Occupancy = Zone d'occupation du meunier tacheté
- Pre 2004 (259 km²) = Avant 2004 (259 km²)
- Park = Parc
- Built-up Area = Zone bâtie
- First Nations = Premières Nations

Figure 4. Zone d'occupation du meunier tacheté (*Minytrema melanops*) au Canada, avant 2004.



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2014)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement
Canada

Environment
Canada

Service canadien
de la faune

Canadian Wildlife
Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.